«ARC-FN-CIFI»

DESCRIPTION

Nancy, en 2004, a fait figure de pionnière avec les crèches «Arc-en-Ciel». Mises en place par le CCAS, elles représentent une aide précieuse pour les familles en situation de fragilité.

Ces crèches soutiennent des familles engagées dans une démarche d'insertion professionnelle avec des horaires souvent décalés et contraignants. Elles fournissent de plus, comme des crèches classiques, un environnement accueillant et bienveillant pour les enfants. Pour palier aux problèmes d'horaires, elles sont ouvertes le mercredi de 9h à 12h et le vendredi de 13h30 à 16h30.

Les crèches «Arc-en-Ciel» offrent donc un mode de garde flexible et adapté. Les familles peuvent ainsi mieux concilier leur responsabilité parentale et leur responsabilité professionnelle. La tranquillité d'esprit acquise par les familles leur permet de se concentrer sur les démarches d'insertion.



CONTACT

- Na
 - Nancy, 2004
- Mairie de Nancy: mairie-nancy@ nancy.fr

THÉMATIQUES

Enfance & Education / Petite Enfance

Emploi et entreprises / Insertion socio professionnelle

REPÈRES

6,4

